





Informations importantes PÔLE MEDICAL DE VEYRINS

La commune des Avenières-Veyrins-Thuellin, en partenariat avec la CPTS du Pays des Couleurs et le département de l'Isère, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine du pôle médical de Veyrins :

Jeudi 26 septembre 2024

Situé au 4 place François Cointeraux, 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin

Pour les premiers mois d'ouverture, des médecins généralistes, exerçant dans d'autres communes, assureront des **permanences ponctuelles**. Ils ne seront pas en mesure d'assurer le suivi à long terme des patients.

Cette organisation évoluera en janvier 2025 avec davantage de créneaux de consultations. Des communications seront faites régulièrement.

Pathologies traitées

<u>Dans un premier temps</u>, les consultations seront réservées uniquement aux <u>soins non programmés</u> (<u>SNP</u>).

Les SNP répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée.

Quelques exemples de soins non programmés :

- Traumatologie: plaies, entorses, chutes, etc.
- Infectiologie: syndromes grippaux, vomissements, fièvres, etc.

Important : Les consultations pour le suivi des pathologies chroniques ou la rédaction de certificats médicaux ne seront pas proposées immédiatement.

En cas d'urgence vitale ressentie, composez le 15.

Par souci d'efficacité et pour mieux répondre à vos besoins, un seul motif sera traité par consultation. Nous vous remercions de votre compréhension.







Modalités de prise de rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter la plateforme Entr'actes :

• Soit par téléphone : 04.28.35.14.00

• Soit sur internet : https://paysdescouleurs.snp38.fr/

Votre demande sera enregistrée et les secrétaires vous attribueront un rendez-vous selon les disponibilités des médecins (cf. planning en annexe). Vous recevrez un SMS vous indiquant le lieu, la date et l'heure de votre rendez-vous.

- Votre demande reste active pendant 4 heures. Si vous ne recevez pas de réponse dans ce délai, veuillez réitérer votre demande.
- Nous ne pouvons pas garantir l'obtention d'un rendez-vous. Les créneaux sont limités et dépendent des capacités de consultations.

IMPORTANT: Il est inutile de vous présenter directement au pôle médical pour obtenir un rendezvous.

Recherche de médecin traitant

Si vous êtes à la recherche d'un médecin traitant, nous vous invitons à remplir le formulaire de repérage mis en place par la CPTS du Pays des Couleurs. Ce formulaire est disponible :

- En mairie des Avenières-Veyrins-Thuellin : 1 square Emile Richerd, 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin ;
- En mairie annexe des Avenières-Veyrins-Thuellin : 2 place François Cointeraux, 38630 Les Avenières-Veyrins-Thuellin ;
- En ligne, sur le site de la CPTS Pays des Couleurs (onglet « Services »).

Nous vous encourageons à prendre connaissance du courrier d'accompagnement pour plus de détails.

IMPORTANT: Veuillez noter qu'il est inutile de vous présenter directement au pôle médical pour obtenir un médecin traitant.

Merci de retourner le formulaire :

- Soit par voie postale : CPTS Pays des Couleurs 1 Allée du Parc 38390 MONTALIEU-VERCIEU
- Soit directement en mairies des Avenières-Veyrins-Thuellin, sous enveloppe cachetée, à l'attention de Mme MANFRIN.







Actualités du pôle

Pour rester informé des dernières actualités du Pôle Médical, consultez :

- Les sites internet et pages Facebook de la mairie des Avenières-Veyrins-Thuellin
- La page Facebook de la CPTS du Pays des Couleurs
- L'affichage sur place

Remarque : Les agents communaux ne sont pas en mesure de fournir des informations supplémentaires concernant le pôle médical. Nous vous remercions de vous référer aux sources officielles mentionnées pour toute information.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience durant la mise en place de ce nouveau service. Nous sommes impatients de vous accueillir au Pôle Médical de Veyrins.

Annexe : Jours d'ouverture du pôle - Septembre et Octobre 2024 (sous réserve de modification)

- Jeudi 26 septembre
- Mardi 1^{er} octobre
- Jeudi 10 octobre
- Lundi 14 octobre
- Mardi 15 octobre
- Jeudi 17 octobre
- Mardi 22 octobre
- Jeudi 24 octobre
- Mardi 29 octobre
- Jeudi 31 octobre